



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation  
9 Janvier 2018



Date d'affichage  
9 Janvier 2018



Nombre de conseillers



En exercice	29
Présents	25
Votants	28

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 17 JANVIER 2018 A 19 H 00**

**La séance est présidée  
par Madame Sylvie BUTIN, Maire.**

**ÉTAIENT PRESENTS :**

Mesdames BUTIN – WALTER – LAINÉ– LANGE – JANSON – MATHIEU - DUBOIS –  
LIBANY - VIRASSAMY PADEYEN – BIEN – EL ATTAR - MAURY  
Messieurs GAINETTE - GAUMONT - BRUNI – CHANTIER – ELIOT - HATAT –  
CHAUFFERT - DOMANGE – MARTINEZ RODRIGUEZ – FERREIRA – PIGNY -  
CHERRONET - MAÏDA

**ETAIT EXCUSEE :**

Madame Annie MINJEAU

**POUVOIRS :**

Madame Anne Marie LAQUIEZE à Madame Martine LIBANY  
Madame Muriel JAUMAIN à Madame Sylvie BUTIN  
Madame Catherine LEROY à Madame Sophie WALTER

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Monsieur Bertrand CHAUFFERT a été désigné secrétaire de séance.



Le procès-verbal de la séance du 18 Décembre 2017 a été approuvé à l'unanimité

**N° 18.1683 – OBJET : RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL  
SUR UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE  
FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT  
TEMPORAIRE D'ACTIVITES**

**N° 18.1683 – OBJET : RECRUTEMENT D’UN AGENT CONTRACTUEL  
SUR UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE  
FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT  
TEMPORAIRE D’ACTIVITES**

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 – 1,

Considérant qu’il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d’activités à savoir le recensement de la population et l’accueil état civil.

Après en avoir délibéré,

Il est proposé au Conseil Municipal

⇒ **d’AUTORISER** le recrutement d’un agent contractuel dans le grade d’adjoint administratif relevant de la catégorie hiérarchique C pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d’activités pour une période de 6 mois allant du 12 Janvier au 29 Juin inclus.

⇒ **de DIRE** que cet agent assurera des fonctions d’agent d’accueil et d’état civil à temps complet.

⇒ **de PRECISER** que la rémunération de l’agent sera calculée par référence à l’indice brut 347 du grade de recrutement.

⇒ **de DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits au budget.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour	28
Abstention	0
Contre	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie le **18 Janvier 2018**.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN